



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Généraliser la vaccination anti-HPV pourrait réduire de 90 % les cancers provoqués par le papillomavirus humain



Le président de la République a annoncé que la vaccination contre le HPV sera proposée gratuitement, à partir de la rentrée de septembre, à tous les élèves de 5<sup>e</sup>. Cette campagne s'accompagnera de la possibilité donnée aux sages-femmes, infirmiers et pharmaciens de prescrire et réaliser cette vaccination au bénéfice des mineurs à partir de 11 ans. En Guyane, le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer féminin. Son incidence est quatre fois plus élevée qu'ailleurs en France et son dépistage n'est réalisée que par un

tiers des femmes concernées. La vaccination anti-HPV est encore peu pratiquée chez nous. En novembre, ses prescripteurs – médecins généralistes, gynécologues, pédiatres et sages-femmes – ont reçu un courrier de l'Assurance maladie avec des éléments d'épidémiologie pour la Guyane, les recommandations de l'Institut national du cancer (Inca), le schéma vaccinal et, pour chacun, le nombre de doses prescrites en 2021 et le nombre de ses patients âgés de 11 à 19 ans non vaccinés.

---

Mardi dernier, Emmanuel Macron a annoncé le lancement, à la prochaine rentrée scolaire, d'une campagne de vaccination gratuite généralisée contre le papillomavirus humain (HPV), à destination de tous les élèves de 5e. Ce sera aussi le cas en Guyane. Dans tous les cas, cette vaccination ne pourra se faire qu'avec l'accord des parents. On espère ainsi que, d'ici à 2030, 80 % d'une classe d'âge soit protégée contre le HPV, qui cause, chaque année en France, plus de 6 000 nouveaux cas de cancer : près de 3 000 cancers du col de l'utérus dont plus de 1 000 à l'origine d'un décès, 1 500 cancers de la sphère ORL et autant de l'anus, 200 cancers de la vulve ou du vagin, et une centaine de cancers du pénis.

Entre 2001, année depuis laquelle le CépiDC recense les causes de décès en Guyane, et 2017, derniers chiffres disponibles, 64 femmes sont décédées des suites du cancer du col de l'utérus. Avec une incidence de 24 cas pour 100 000 femmes, il s'agit du deuxième cancer féminin en Guyane, après le cancer du sein. Bien que cette incidence ait diminué de 5,4 points au cours des dix dernières années, elle reste quatre fois plus élevée que dans l'Hexagone. Dans une thèse soutenue il y a trois ans, Laure Manuella Imounga, épidémiologiste au registre des cancers, a comptabilisé 232 cancers du col de l'utérus, en Guyane, de 2005 à 2014. Pascaline Avilon-Heckmann, dans une thèse plus récente, en a comptabilisé 326 de 2003 à 2016. « Rare avant 25 ans, il voit son incidence croître à partir de 25 ans avec un pic aux alentours de 40 ans. Il est découvert majoritairement chez des femmes de plus de 40 ans. L'âge médian au diagnostic était de 49 ans, contre 53 ans dans l'Hexagone. »

Le dépistage et la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), qui ont fait leurs preuves, sont nettement moins pratiqués en Guyane qu'au niveau national, alors que la France est déjà un des pays les moins avancés sur ce sujet. En novembre, l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) et la Direction régionale du service médical (DRSM) ont envoyé un courrier commun aux prescripteurs de la vaccination anti-HPV – médecins généralistes, gynécologues, pédiatres et sages-femmes – pour les sensibiliser à ce vaccin. Dans ce courrier, chaque prescripteur se voyait rappeler le nombre de doses qu'il avait prescrites en 2021 et le nombre de ses patients âgés de 11 à 19 ans et non vaccinés.



**En Guyane, seule une adolescente sur six a reçu au moins une dose de vaccin anti-HPV**

En Guyane, 15 % des filles de 11 à 19 ans ont reçu au moins une dose de vaccin contre le HPV. C'est moitié moins qu'au niveau national (33 %). La France, elle-même, est l'un des pays où la

couverture vaccinale est la plus faible. Dans un **communiqué du mois de juin 2022**, l'Académie de médecine rappelait que ce taux dépassait 75 % dans vingt pays européens en 2020, dont le Royaume-Uni (82 %), le Portugal (81 %) et la Suède (80 %). « Le pays le plus proche de nous, l'Allemagne, se situe entre 40 et 50 % », précise Hélène Duplan, chargée d'études à la DRSM.

Le nombre de doses prescrites en Guyane est toutefois en hausse depuis dix ans :

- 1 300 en 2013
- 1 410 en 2018 après quatre années de baisse
- 1 718 en 2019
- 2 025 en 2021, première année où la vaccination anti-HPV est également proposée aux garçons.

« En Guyane, nous sommes vraiment sur des taux très, très bas, confirme Hélène Duplan. Mais une amélioration semble se confirmer, malgré la crise liée au Covid-19. Il semble y avoir une prise de conscience de la part des parents et des professionnels de santé. »

### **Kourou vaccine le plus ; Cayenne le moins**

Cette couverture vaccinale très basse et l'augmentation des dernières années masquent des situations très différentes selon les secteurs. C'est dans le territoire des Savanes, de Kourou à Iracoubo, que le plus d'adolescentes sont vaccinées : 23,9 % des 11-19 ans ont reçu au moins une dose de vaccin anti-HPV. Et c'est dans l'agglomération cayennaise qu'elles sont les moins nombreuses : 9 %. « Cela prouve que ce n'est pas parce qu'il y a davantage de professionnels de santé que la vaccination est plus pratiquée », constate Hélène Duplan.

### **Une vaccination sûre et efficace**

Au moins deux études ont montré l'efficacité de la vaccination anti-HPV contre le cancer du col de l'utérus. Une étude du registre suédois des cancers, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26856527/> portant sur 1,3 million de femmes âgées de 13 à 29 ans, montre une diminution de 65 % des cellules précancéreuses lorsque la vaccination est réalisée avant 17 ans. Plus elle est effectuée tôt, idéalement avant l'entrée dans la vie sexuelle active, plus elle se montre efficace. En Australie, où la vaccination anti-HPV a été instaurée en 2007, 22,7 % des femmes de 18 à 25 ans étaient infectées au HPV avant cette date ; en 2015, elles n'étaient plus que 1,5 %. Selon l'Institut national du cancer (Inca), 90 % des infections HPV qui entraînent un cancer peuvent être évitées grâce à la vaccination.

De son côté, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), dans une **étude de cohorte portant sur 2,2 millions de jeunes filles âgées de 13 à 16 ans**, montre que la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) par Gardasil ou Cervarix n'entraîne pas d'augmentation du risque global de survenue de maladies auto-immunes, confirmant ainsi les données de la littérature française et internationale. Elle estime toutefois qu'elle peut entraîner 1 à 2 cas de syndrome de Guillain-Barré pour 100 000 filles vaccinées. A l'étranger, notamment au Royaume-Uni et au Québec, ce lien n'est pas confirmé. « Les résultats de cette étude ne remettent pas en cause la balance bénéfico-risque pour les vaccins concernés », conclut l'ANSM.

### **La vaccination recommandée pour les filles et les garçons**

Depuis 2021, la vaccination contre le papillomavirus humain est recommandée chez tous les adolescents, garçons et filles, de 11 à 14 ans révolus. Un rattrapage est possible jusqu'à 19 ans révolus. Sont également concernés : les personnes immunodéprimées des deux sexes, sans limite d'âge, ainsi que les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) jusqu'à 26 ans. Toute nouvelle vaccination doit être initiée avec le vaccin Gardasil 9®. Les vaccins ne sont pas interchangeables et toute vaccination initiée avec le Cervarix® doit être menée à son terme avec le même vaccin aussi longtemps qu'il sera disponible.

Le schéma vaccinal diffère selon l'âge auquel il est initié :



- Pour les adolescents recevant leur première dose entre 11 et 14 ans, la deuxième injection est réalisée six à treize mois plus tard ;  
Pour les personnes recevant leur première dose entre 15 et 19 ans, pour les HSH jusqu'à 26 ans et pour les personnes immunodéprimées sans limite d'âge, une deuxième dose est administrée deux mois après la première et une troisième quatre mois plus tard.

Dans ses **recommandations de 2019**, la Haute Autorité de santé (HAS) expliquait l'intérêt de vacciner également les garçons :

- Un quart des cancers provoqués par les HPV surviennent chez des hommes ;
- L'élargissement de la vaccination anti-HPV aux garçons doit permettre, sous réserve d'une couverture vaccinale suffisante, de freiner la transmission au sein de la population générale, et ainsi de mieux protéger les garçons et les hommes quelle que soit leur orientation sexuelle, mais aussi de mieux protéger les filles et les femmes non vaccinées.

### Des prises en charge jusqu'à 100 %

Enfin, l'Assurance maladie rappelle qu'elle prend en charge le vaccin à 100 % pour les bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat (AME) et de la complémentaire santé solidaire (CSS), sans avance de frais. Pour les personnes relevant du régime général, la prise en charge est de 65 %, le reste à charge étant généralement couvert par la mutuelle. Emmanuel Macron a annoncé que des discussions auront lieu avec les mutuelles pour s'assurer que ce soit le cas quand les opérations débiteront dans les collèges.

### Davantage de professionnels pourront vacciner

En même temps qu'il a annoncé la généralisation de la vaccination anti-HPV auprès de tous les élèves de 5e, Emmanuel Macron a indiqué que celle-ci sera facilitée, à partir de septembre. Outre les médecins, la vaccination des 11-14 ans pourra être réalisée par « les infirmières, les pharmaciens et les sages-femmes », a précisé le président de la République.

### Vaccination au collège : une bonne adhésion en Guyane

En avril 2019, la Guyane et la région Grand Est avaient été choisies pour bénéficier en avant-première des programmes de vaccination anti-HPV en milieu scolaire. La pandémie de Covid-19 a retardé leur mise en œuvre. L'an dernier, deux opérations ont été menées à Maripasoula, d'abord, puis à Saint-Georges, auprès des élèves dont les parents avaient donné leur accord (***lire la Lettre pro du 25 novembre***).

A Maripasoula, 134 élèves ont reçu leur première dose en avril. La seconde dose leur a été administrée ces dernières semaines. « Le taux de retour de l'accord parental était très bon », se souvient le Dr Cyril Rousseau, médecin coordonnateur des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), dont les professionnels ont grandement contribué à la réussite de ses opérations, au côté des équipes mobiles de santé publique en commune (Emspec) et du rectorat. « Pourtant, nous étions dans un contexte particulier, post-Covid, avec un discours négatif sur la vaccination. Le but était de discuter avec les familles, de les informer sérieusement. Nous avons accompagné toute la démarche, jusqu'à la vaccination. » Les opérations et l'intérêt de la vaccination anti-HPV avaient également été présentés aux autorités coutumières.

« Ce sont des opérations lourdes, constate le Dr Rousseau. Leur succès a été une bonne surprise. » Il se dit prêt à ce que les CDPS contribuent à cette généralisation de la vaccination

anti-HPV dans les communes de l'intérieur, dans des conditions qui resteront à discuter. Il souhaite aussi que soit évoquée la question de l'éventuel reste à charge pour les familles. Si la Sécurité sociale prend en charge le vaccin à 100 % pour les personnes bénéficiant de l'Aide médicale d'Etat (AME) ou de la complémentaire santé solidaire, et si les mutuelles couvrent généralement les 35 % restant à la charge des familles, le Dr Rousseau constate que dans les communes de l'intérieur, de nombreux habitants ne relèvent d'aucun de ces cas de figure.

---

## A la Croix-Rouge, la vaccination anti-HPV est devenue « une routine »



Fin avril et début mai 2022, pour la Semaine européenne de la vaccination, la Croix-Rouge française avait mis l'accent sur la vaccination anti-HPV et le ROR (rougeole-oreillon-rubéole), dans ses trois centres de prévention santé de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS). « Jusqu'à récemment, nous ne proposons pas le Gardasil (vaccin anti-HPV) dans les centres, témoignait le Dr Karl Kpossou, qui travaille au CPS de Cayenne. Mais nous avons beaucoup de frottis positifs au HPV. Quant aux lésions génitales, j'en ai vu plus que je n'en avais vu dans ma carrière. Nous avons donc fait le choix de commander des doses, quand bien même elles coûtent très cher. » Pour cette Semaine européenne de la vaccination, la Croix-Rouge en avaient 300.

Le Dr Kpossou constatait une bonne acceptation du vaccin anti-HPV : « Certaines personnes viennent pour s'informer. Quand le vaccin est disponible, on le propose. Certains acceptent ; d'autres veulent se donner le temps de la réflexion. Quand une personne vient pour d'autres vaccins et qu'elle est dans la tranche d'âge, on lui explique. Généralement, elle accepte. C'est quelque chose qui rentre dans notre routine. » Depuis, la Croix-Rouge continue de proposer gratuitement la vaccination anti-HPV, dans ses CPS, lors de ses opérations mobiles ou à Sinnamary, où elle intervient actuellement auprès des demandeurs d'asile hébergés à l'hôtel du Fleuve. Le Dr Kpossou constate que la demande augmente au fil des mois.

La Croix-Rouge échange également avec les professionnels de santé de l'Education nationale, pour sensibiliser les adolescents dans leurs établissements scolaires. L'association va également à leur rencontre dans les quartiers. « On leur fait passer le message. Généralement, ils portent de l'intérêt à tout ce qui concerne la santé sexuelle, constate le Dr Kpossou, qui note aussi un effet de groupe : quand certains jeunes voient les autres le faire, ils se décident. Les jeunes savent qu'ils peuvent passer à tout moment chez nous pour se faire vacciner contre le HPV. » S'agissant de mineurs pour la plupart, la présence d'une personne majeure est demandée au moment de l'injection, ainsi qu'une autorisation parentale pour les moins de 16 ans. La vaccination est gratuite, y compris pour les personnes sans droits sociaux ouverts.

---

## En Guyane, le frottis cervico-utérin avant 25 ans n'a pas montré d'intérêt

En Guyane, pendant plusieurs années, le frottis cervico-utérin (FCU) a été proposée de manière généralisée aux jeunes femmes avant 25 ans. La thèse soutenue par Pascaline Avilon-Heckmann l'an dernier, dirigée par le Dr Nadia Thomas (CDPS) et présentée en mai 2022, lors des journées Nos soignants ont du talent, a conduit à l'abandon de cette pratique pour une prévention plus ciblée.

Entre 2010 et 2019, 17 500 femmes âgées en moyenne de 21 ans, avait eu un FCU. Au total, 2 170 FCU (11,52 %) présentaient une anomalie malphigienne. Sa prévalence augmentait avec l'âge. Chez les moins de 15 ans, aucune lésion de haut grade ou faisant suspecté un haut grade n'a été trouvée. Chez l'ensemble des patientes, aucun cancer n'a été retrouvé. Et chez les patientes qui ont été suivies, la tendance était à la régression des lésions.

« Au vu de résultats de notre étude, l'histoire de l'infection à HPV chez la femme jeune, l'incidence quasi nulle du cancer du col chez la femme de moins de 25 ans, le taux élevé de régression dans cette catégorie d'âge, le risque obstétrical après conisation et l'impact psychologique, le dépistage anticipé généralisé ne semble pas un élément central dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Guyane. Il nous paraît judicieux de déployer les efforts sur d'autres outils de prévention, conclut Pascaline Avilon-Heckmann (...) Le dépistage généralisé anticipé systématique à partir de 20 ans ne semble donc pas indiqué au vu des résultats et en termes de balance bénéfico-risque. On lui préférera un dépistage ciblé selon les antécédents gynéco-obstétricaux, l'âge d'entrée dans la vie sexuelle, l'existence de facteurs de risque. Si, à l'échelle individuelle, le praticien juge nécessaire de réaliser un dépistage, il convient de privilégier la surveillance en cas d'anomalie et limiter les traitements invasifs, en tenant compte de la possibilité de régression chez la femme jeune et du risque obstétrical post-conisation (...) Bien plus que le dépistage anticipé avant 25 ans, il semble important de concentrer plus d'efforts afin de fidéliser les femmes plus âgées au dépistage (...) Quant à la vaccination, les résultats sont très encourageants en ce qui concerne les lésions précancéreuses (...) Ainsi, dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Guyane, il convient de trouver le bon équilibre entre dépistage précoce des lésions, prévention par la vaccination et dépistage au long cours. »

### EN BREF

#### ◆ Un patient opéré de la carotide au Chog



Mercredi dernier, un patient de 73 ans a été opéré de la carotide au centre hospitalier de l'Ouest guyanais, une première dans l'établissement de Saint-Laurent du Maroni et une nouvelle offre de soins pour toute la Guyane. « Ce patient souffrait d'un important rétrécissement de la carotide, relate le Dr Claude Benedetto, chirurgien vasculaire au Chog. Le risque, s'il n'y a pas d'intervention, c'est l'AVC. C'est une opération qui est courante pour les chirurgiens vasculaires, mais qui n'a été rendue possible ici que grâce au nouveau matériel dont on bénéficie. »

Le patient a été opéré mercredi et est sorti de l'hôpital samedi. « Jusqu'à présent, cela ne se faisait pas, en Guyane. Mais les besoins seront réguliers, poursuit le Dr Benedetto. Une proportion non négligeable des AVC sont dus à un rétrécissement de l'artère carotide. En Guyane, il y a un besoin de prévention des AVC. Malgré sa jeunesse, la population présente de nombreux facteurs de risque. »

#### ◆ Les investissements du quotidien en Guyane

Financé  
par



Dans le cadre du soutien à l'investissement hospitalier issu du Ségur de la santé, la Guyane bénéficie de 6 millions d'euros pour financer les investissements du quotidien, c'est-à-dire la remise à niveau des équipements et matériel. Cette enveloppe rapidement mobilisable au sein des établissements doit être dédiée à l'amélioration de la prise en charge des patients et de la qualité de travail des personnels. Les investissements proposés par les établissements de santé sont discutés au sein de leurs instances en lien avec le personnel médical et non médical et ainsi remonté à l'Agence régionale de santé pour les arbitrages. Une première délégation de 2 millions d'euros a été attribuée en 2021 et une nouvelle délégation de 2,2 millions d'euros a été attribuée en 2022.

Les crédits investissements du quotidien alloués dans le cadre du Ségur sont issus du Plan national de relance et de résilience (PNRR) déposé auprès de la Commission européenne et approuvé en juillet 2021. Ce PNRR couvre les investissements pour lesquels la France sollicite auprès de l'Union européenne (UE) un financement de la facilité pour la reprise et la résilience. A ce montant de 4,4 millions d'euros issus du « Ségur » se sont ajoutés 3 millions d'euros en 2022 au titre du soutien complémentaire (hors Ségur) aux Outre-Mer et à la Corse et 6 millions d'euros en 2021 au titre de la réduction des inégalités territoriales.

#### ◆ Formation à l'activité physique adaptée à la maternité

Cap'Formation sport organise une formation à l'activité physique adaptée à la maternité, début juin à Cayenne. Une session est programmée le 2 juin, à destination des professionnels de la périnatalité. Une seconde est prévue les 3 et 4 juin, pour les professionnels de l'activité physique.

**Renseignements et inscriptions :** <https://www.capformationssport.fr/activite-physique-adaptee-a-la-maternite/>

#### ◆ Projet régional de santé : donnez votre avis !



Le Projet Régional de Santé (PRS) est le document stratégique et opérationnel de mise en œuvre de la politique régionale de santé en Guyane. Il englobe tous les champs de compétences de l'ARS mais également de l'ensemble des acteurs de la santé et des institutions : la prévention et la promotion de la santé, les soins hospitaliers et ambulatoires (soins de ville), et le secteur médico-social. L'ARS Guyane a récemment lancé ses travaux de révision de l'actuel PRS, l'échéance réglementaire étant prévue en juin 2024. Ils ont débuté par une phase d'évaluation qui se poursuit jusqu'en avril. Elle doit mobiliser les agents de l'ARS et également tous ses partenaires.

Cette évaluation reposera sur les données suivantes : **un questionnaire en ligne ouvert à tous**, l'analyse des indicateurs de santé de la Guyane, des fiches bilan sur chacun des axes du PRS réalisées par les équipes de l'ARS, et le compte-rendu des réunions et des contributions en ligne réalisées dans le cadre du CNR (Conseil national de la refondation). C'est pourquoi l'ARS vous propose, sur la base du volontariat, de répondre à son questionnaire à propos du regard que vous portez sur la forme actuelle du PRS, sur l'évolution de la situation de santé de la Guyane depuis 2018, et sur vos attentes pour les années à venir. Il est possible d'y répondre jusqu'au 31 mars.

Vos réponses viendront alimenter l'évaluation du PRS et l'élaboration de sa prochaine phase. Ces documents, une fois rédigés, seront rendus publics et ainsi portés à votre connaissance. De plus, l'ARS vous propose, si vous en faites la demande, de réaliser un entretien avec vous afin d'apporter une contribution plus qualitative et détaillée à l'évaluation du PRS sur la période 2018-2022.

**Projet Régional de Santé : donnez votre avis ici**

## La minute CHRU



**Retrouvez dans cette minute hebdomadaire les informations relatives au projet CHRU et à l'avancée des différents chantiers associés. Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher du référent de votre filière ou contacter l'adresse mail suivante : [accompagnementprojetCHRU@eurogroupeconsulting.com](mailto:accompagnementprojetCHRU@eurogroupeconsulting.com)**

### ■ Finalisation des feuilles de route par chantier

Une feuille de route a été définie (ou est en cours de définition) pour chacun des 8 chantiers par les référents des établissements et de l'ARS. Chaque feuille de route comporte des sous-chantiers et actions à mener pour amener à la création opérationnelle du CHRU de Guyane. Tous les mois, les référents de l'ARS et des hôpitaux guyanais de chaque chantier se réunissent pour échanger autour de l'avancée des actions et identifier les prochaines actions à conduire.

Ces deux dernières semaines, les premières réunions mensuelles réunissant les référents (ARS / Etablissement) des chantiers « Attractivité » et « Infrastructures, immobilier, transport » se sont tenues. Ces réunions furent l'occasion de parcourir à nouveau la feuille de route afin de la compléter et de la valider entre référents. De premières actions et livrables ont été identifiés. Les premières réunions mensuelles des autres chantiers vont se réunir prochainement. Les principales informations à retenir seront présentées dans cette rubrique.

### ■ Projet médical : des canevas pour fixer les principaux projets

Dans le cadre de la construction du projet médical, des entretiens avec les référents des filières ont été menés afin d'identifier les principaux projets à conduire au cours des prochaines années.

- Pour les filières bénéficiant d'un accompagnement fort : un canevas de travail pré-complété a été transmis aux référents de filières. Ces documents serviront de base pour les groupes de travail qui auront lieu du 14 au 17 mars.
- Pour les filières bénéficiant d'un accompagnement modéré ou faible : un canevas vierge a été transmis aux référents de filière. L'objectif est de compléter ce document constitutif du projet médical d'ici le 24 mars.

### ■ Projet médical : séminaire les 13 et 14 avril

Le séminaire de restitution et d'échange intermédiaire sur la construction du projet médico-soignant du futur CHRU se tiendra les 13 et 14 avril. Le lieu et l'ordre du jour vous seront

communiqués prochainement.

## ■ Recherche : quatre grands axes thématiques pour le futur CHRU

Lors du séminaire Recherche qui s'est tenu le 25 janvier, quatre grands axes thématiques de recherche ont été définis :

- Santé publique et médecine tropicale (one health, global health, environmental health, infectiologie, médecine intensive tropicale, etc.)
- Pathologies chroniques en Amazonie (cardio- et neurovasculaire, cancers, santé mentale, facteurs de risque, HTA, diabète, obésité, etc.)
- Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
- Culture, société et santé (inégalités sociales de santé, représentations de la santé, pharmacopée traditionnelle)

La prochaine étape vise désormais à structurer un plan d'action pour réunir les conditions de support à la recherche du futur CHRU.



## ■ Les prochains webinaires de l'ANS

L'Agence du Numérique en Santé propose une série de webinaires aux professionnels, autour de tous les projets phares de la e-santé. Voici les prochains rendez-vous (avec les heures de Guyane) :

- Demain : présentation générale de la doctrine numérique en santé, de 10 heures à 10h45
- Demain : Mon espace santé et bouquet de services aux professionnels, de 11 heures à 11h30
- Demain : Doctrine du numérique en santé, service d'accès aux soins, 11h45 à 12h15
- Demain : Ethique du numérique en santé, de 12h30 à 13 heures
- Demain : L'ordonnance numérique, de 13h15 à 13h45
- Jeudi : Ouverture du guichet en mode nominal pour les dispositifs médicaux numériques, de 6 heures à 7 heures
- Lundi : Tout savoir sur les messageries sécurisées de santé, de 10 heures à 11 heures.

**S'inscrire.** <https://esante.gouv.fr/webinaires>



■ L'association Ader recrute le **coordinateur de son programme « Accompagnement et formation en médiation en santé »** (CDI, temps complet, Cayenne). Candidature (CV et lettre de motivation) avant le 30 mars, à [ader.recrutement@gmail.com](mailto:ader.recrutement@gmail.com), en indiquant en objet « candidature coordinateur PAFM ».



## Jeudi

► **EPU du Corevih et du réseau Kikiwi** : prise en charge des hépatites, par le Dr Camille Thorey, infectiologue au Chog. A 18h30 à la mairie de Saint-Laurent du Maroni.



► **Conférence d'André Therrien**, psychosociologue, sur l'écoute expérientielle à destination de tous les professionnels, organisée par Guyane promo santé (GPS), de 19 heures à 22 heures, à Cayenne. **S'inscrire sur ce lien.**

► **Débat sur la fin de vie en Guyane**, de 18 heures à 20 heures, à l'amphi A de l'université, à Cayenne. Avec le Dr

François Coisne, président du comité local d'éthique du centre hospitalier de Cayenne, Yves Bhagooa, président de la CRSA, et Jean-Philippe Vauthier, maître de conférence en droit privé à l'Université de Guyane.

► **Journées internationale pour les droits des femmes** : soirée organisée par l'Arbre fromager au Cocosoda, à Cayenne, à partir de 18 heures. Slam, lecture publique, quiz, concert.

### **Vendredi**

► **Présentation en ligne du système de soins primaires au Brésil**, par Clarissa Terenzi Seixas, maître de conférence en sciences infirmières à Paris V, de 14 heures à 14h40 (20' de présentation, 20' de questions/réponses). Lien à demander à [marine.barthelemy@ars.sante.fr](mailto:marine.barthelemy@ars.sante.fr) ou composer le +33 1 78 96 95 47. ID Conférence Téléphone: 682 169 266#

### **Samedi**

► « **Fo Zot Savé** » : Morgane Bonenfant, naturopathe, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les constipations, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### **Lundi**

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur [Facebook](#) et sur la chaîne Youtube de l'émission.

### **Mardi 14 et mercredi 15 mars**

► **Journées nationales du numérique à l'hôpital. S'inscrire sur ce lien.**

### **Jeudi 16 mars**

► **Atelier de la recherche sur la santé mentale**. Organisé par GPS, de 9 heures à 11 heures en visioconférence. Avec Sonia Da Cruz (CHC), Johanna Pavie (CACL), Nadine Grand-Bois (CHC), Nicolas Vignier (AP-HP) et Chloé Abrias (Comède). S'inscrire. <https://gps.gf/agenda/les-ateliers-de-la-recherche-7-la-sante-mentale/>

**Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yes.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yes.carlier@ars.sante.fr)**

**Le message du jour**





*Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro*

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)